

Guide des événements écoresponsables à l'Université de Montréal



Unité du développement durable

MISE EN CONTEXTE : Organisations d'événements écoresponsables à l'UdeM

Un nombre grandissant d'organiseurs, sur les campus de l'Université de Montréal et ailleurs, s'intéressent à l'impact qu'ont les événements qu'ils organisent sur l'environnement, la société et l'économie de leur région.

La présente plateforme de diffusion a pour objectif d'orienter les organisateurs d'événements au sein de la communauté universitaire de l'UdeM afin qu'ils prennent en compte l'environnement naturel et socioéconomique dans lequel ils ont lieu afin non seulement d'en limiter les impacts négatifs, mais aussi d'en maximiser les retombées positives.

Tout événement organisé doit se faire en respectons les [Directives du guide des règlements pour les événements spéciaux](#) ainsi que le guide des [directives pour les événements avec permis d'alcool](#).

L'équipe du développement durable

Pour communiquer avec nous:
durable@montreal.ca

TABLE DES MATIÈRES

1. ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT	6
1.1 <i>Planification</i>	6
1.2 <i>Choix des fournisseurs</i>	7
<i>Grille des mesures</i>	8
2. ALIMENTATION	11
2.1 <i>Choix des fournisseurs alimentaire</i>	11
2.2 <i>Choix des produits alimentaires</i>	12
2.3 <i>Service de la nourriture</i>	12
2.4 <i>Gestion des surplus de nourriture</i>	14
<i>Grille des mesures</i>	15
3. GESTION DES MATIÈRES RESIDUELLES.....	17
3.1 <i>Réduire à la source et réutiliser</i>	17
3.2 <i>Recycler et valoriser</i>	17
3.3 <i>Mesurer à l'aide d'une caractérisation</i>	19
<i>Grille de mesures</i>	21
4. TRANSPORT ET HÉBERGEMENT.....	23
4.1 <i>Transports</i>	23
4.2 <i>Hébergement</i>	24
<i>Grille de mesures</i>	24
5. SERVICES OFFERTS AUX PARTICIPANTS	26
<i>Grille de mesures</i>	27
6. ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ	29
6.1 <i>Respect de l'environnement</i>	29
6.2 <i>Respect de la biodiversité</i>	30
<i>Grille de mesures</i>	30
7. RAPPORT POST-ÉVÉNEMENT	32
7.1 <i>Fonctionnement et objectifs</i>	32
CONCLUSION	33
BIBLIOGRAPHIE.....	34

MOT D'INTRODUCTION : Le développement durable à L'Université de Montréal

Politique de développement durable

L'Université de Montréal assume sans réserve la définition de la commission Brundtland [1] et considère comme durable un développement qui « répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement » [1] et demeure convaincue que « La culture, dans toute sa diversité, est nécessaire pour trouver les réponses aux défis se posant à l'humanité actuellement » [2].

Les valeurs de l'UdeM - autonomie universitaire; avancée de la connaissance; excellence; transmission du savoir; ouverture, respect, diversité; et intérêt public- sont en harmonie avec celles du développement durable auquel sont liés maints objectifs de nos orientations stratégiques : développement de nouveaux créneaux porteurs en environnement, ouverture à la diversité au sein de la communauté universitaire, maintien d'un milieu de travail inclusif, sain et sécuritaire, approche écoresponsable du développement immobilier de notre campus, promotion des transports actifs et collectifs, pour n'en nommer que quelques-uns.

L'Université de Montréal prend en compte les 16 principes contenus dans la Loi sur le développement durable [2], ainsi que le principe institutionnel de solidarité interuniversitaire, interfacultaire, interdépartementale et interservices.

Dans une démarche d'amélioration et d'innovation, l'Université vise les objectifs suivants pour y parvenir :

- Intégrer le développement durable dans la planification et l'exécution de ses activités d'enseignement, de recherche et de rayonnement ;
- Assurer une gestion saine et durable qui ne porte pas préjudice aux composantes environnementale, sociale et culturelle du développement durable;
- Favoriser la mise en place d'un milieu de vie et de travail juste, accessible, équitable et inclusif;
- Préserver les milieux naturels et en améliorer la qualité;
- Promouvoir et soutenir le développement de saines habitudes de vie sur le campus;
- Promouvoir la diffusion de la connaissance des différentes dimensions du développement durable tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Université;
- Enrichir et diffuser le patrimoine naturel, culturel, matériel et immatériel;
- Suivre les progrès et rendre compte des résultats de la politique, par l'entremise d'un rapport de développement durable, à la communauté universitaire ainsi qu'à tous les partenaires.

Par ces huit objectifs, l'Université de Montréal vise une réduction continue de son empreinte écologique; la réduction des inégalités sociales; la protection de l'environnement, de la biodiversité et du patrimoine; le développement de technologies respectueuses de l'environnement et des individus; et la constitution d'une communauté universitaire inclusive et écocitoyenne. [6]

Champ d'application

La présente politique s'applique à toutes les personnes membres de la communauté universitaire. Elle permet également de communiquer les orientations de l'Université aux fournisseurs et autres partenaires, les associant à l'atteinte des objectifs de développement durable auxquels l'institution s'engage. [6]

1. ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT

1.1 Planification

La planification d'un événement écoresponsable requiert une réflexion basée sur le principe de priorisation des 3R (réduire à la source, réutiliser et recycler) généralement utilisé en gestion des déchets. Cette logique doit cependant dans ce cas-ci être appliquée à l'ensemble de l'événement, soit :

- réduire au minimum la consommation de nouvelles ressources;
- optimiser l'utilisation de ressources matérielles afin d'éviter le gaspillage;
- limiter au minimum la quantité de rejets et de polluants.

Le but d'une telle démarche est également de maximiser au passage les impacts positifs de l'événement du point de vue socioéconomique, dans une perspective de développement durable.

Minimiser l'achat et l'utilisation de matériel nécessite d'établir à priori une liste des besoins, et ce pour toutes les activités prévues lors de l'événement (accueil, conférences, alimentation, hébergement, etc.).

Certaines considérations, importantes, sont souvent oubliées dans l'organisation d'événements. Soulignant les dimensions sociales et économiques du développement durable, les pratiques visant à s'assurer d'un meilleur accès aux événements pour les personnes à mobilité réduite ou à faible revenu, par exemple, sont considérées comme des mesures d'écoresponsabilité. L'application des mesures écoresponsables aux exposants de même que les services offerts aux participants sont aussi des volets trop souvent négligés dans l'organisation d'événements. Ce sont pourtant des mesures ayant un fort impact sur leur rayonnement à l'intérieur et à l'extérieur du campus.

Communications responsables

La communication responsable est le tout dernier des volets écoresponsables des événements à avoir vu le jour. Elle en est à ses tout débuts et ratisse beaucoup plus large que l'événementiel puisqu'elle a pour but d'orienter l'ensemble des activités de l'industrie des communications vers des pratiques plus responsables, bien au-delà de la simple gestion des impressions. Initiée à l'origine par plusieurs spécialistes du secteur, une bonne partie des connaissances développées ont été assemblées et bonifiées en 2012 par [l'Observatoire de la Consommation responsable](#) de l'UQAM par l'entremise du *Tableau de bord de la communication responsable* ([disponible en ligne](#)).

La grille de mesure proposée ici s'inspire en partie de cet outil afin de proposer quelques mesures à mettre en place dans le cadre de vos communications événementielles.

1.2 Choix des fournisseurs

Il peut s'avérer difficile de choisir un fournisseur de produits ou de service dans le cadre d'un événement écoresponsable en raison, notamment, de la méconnaissance des organisateurs et des budgets limités. Il devient dès lors important de dégager certains critères d'écoresponsabilité qui vous guideront dans votre recherche de fournisseurs.

1. Le fournisseur est-il engagé dans une démarche de développement durable?

Une entreprise lorsqu'elle s'engage sur une telle voie en fait généralement la promotion, que ce soit sur son site Internet, ses brochures, catalogues, etc. Soyez attentif : le simple fait de se limiter aux lois et règlements ne suffit pas à faire une démarche de développement durable crédible ! Une entreprise ayant à cœur l'écoresponsabilité placera cette dernière au cœur de ses activités. Aussi n'hésitez pas à le leur demander lorsque vous faites une demande de prix.

2. Le fournisseur a-t-il intégré une dimension sociale à ses activités?

Plusieurs entreprises, dans le domaine des services traiteurs notamment, comportent un volet social. Il peut très bien s'agir de réinsertion sociale destinée à des personnes en difficultés ou encore de la remise de dons, sous une forme ou une autre, à un organisme.

3. Le fournisseur est-il situé à proximité géographique ? Et qu'en est-il des produits qu'il vous offre ?

Vous pouvez établir vous-même un critère de localisation géographique : l'île de Montréal, la Communauté métropolitaine de Montréal, le Québec, etc. Les différentes certifications et normes existantes en développement durable situent dans un rayon allant de 100 à 400 km leur critère de «localité». Toutefois, il est plus important de prendre en considération la nature ainsi que le lieu de production des produits proposés que le siège social ou la succursale de l'entreprise elle-même. En effet, l'essentiel des impacts, qu'ils soient positifs ou négatifs, repose en général davantage sur le produit lui-même que sur son site de vente ou de distribution.

Grille des mesures

Voici une liste non exhaustive (et sujette à amélioration constante) des différents volets d'un événement ainsi que les mesures de réduction possibles qui leur sont reliées.

1.1 Documents, impressions et communications responsables

Mesure	Détail	Expériences
1.1.1 Réduire au minimum la consommation de papier	Plus d'information dans le guide de réduction de la consommation de papier et son annexe .	L'UdeM a mis en place une série de mesures visant à réduire l'impact sur l'environnement de sa consommation de papier, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ■ par une réduction à la source; ■ par l'achat de produits à contenu post-consommation; ■ par l'achat de certifiés <i>FSC</i>.
1.1.2 Envoyer les documents en format électronique	Envoyer les impressions sur demande seulement	
1.1.3 Diffuser de messages destinés aux participants à l'écran	Le service UdeMTélé peut être utilisé sous certaines conditions *service disponible pour les unités de l'UdeM seulement http://www.bcrp.umontreal.ca/joindre/index.html	L'ICÉA en collaboration avec la FEP a organisé en juin 2015 un congrès international sur l'éducation des adultes réunissant près de 400 personnes de partout à travers le monde. La diffusion de messages d'intérêt général dans trois langues a permis d'informer adéquatement les participants tout en évitant des centaines, voire des milliers d'impressions. (voir photo en bas de la grille)

1.2 Achat de matériel

Mesure	Détail	Expériences
1.2.1 Minimiser les achats de matériel	Dresser une liste du matériel devant être utilisé au cours de l'événement et réutiliser au maximum le matériel existant. L'équipe du développement durable souhaite favoriser le prêt de matériel entre les unités administratives.	
1.2.2 Acheter du matériel minimisant les impacts sur l'environnement	Prioriser l'achat de matériel et d'équipements intégrant un maximum de matériaux recyclés, à faible consommation en énergie et qui soit réutilisable.	

1.3 Accès

Mesure	Détail	Expériences
1.3.1 Choisir des bâtiments offrant un accès aux personnes à mobilité réduite	Si des personnes à mobilité réduite participent à votre événement, vous pouvez faire le choix d'un local ou d'un pavillon qui leur est accessible. Les bâtiments de l'UdeM accessibles aux personnes à mobilité réduite sont disponibles sur le site Internet de l'établissement, sous l'onglet Plan campus (cocher <i>Accessibilité</i> sous la rubrique <i>Transport et déplacements</i>).	
1.3.2 Rendre l'événement accessible aux personnes à faible revenu	Pour les événements payants, il est possible de favoriser la participation de personnes à faibles revenus, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ■ en établissant des échelles de tarifs (principalement utilisé lors d'événements internationaux pour favoriser la participation de personnes venant de pays en développement); ■ en fournissant des titres de transport pour les personnes à faibles revenus. 	

1.3 Accès (suite)

Mesure	Détail	Expériences
1.3.3 Rendre l'événement accessible aux parents étudiants	Les organisateurs d'événements peuvent encourager les parents étudiants à participer à leur événement en leur proposant des services adaptés.	La halte-garderie le Baluchon de la FAÉCUM offre un service de gardiennage de courte durée pour ses membres, mais également pour les non-membres (certaines conditions s'appliquent)

1.4 Accueil

Mesure	Détail	Expériences
1.4.1 Réutiliser des badges destinés aux participants	Choisir des badges qui comportent une partie plastifiée à l'intérieur de laquelle on peut insérer un papier sur lequel on indique le nom du participant.	

1.5 Kiosques et organismes externes

Mesure	Détail	Expériences
1.5.1 Inciter les exposants à réduire à la source	Encourager l'adoption de mesures de réduction à la source, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ■ utiliser des bannières et décors réutilisables ; ■ limiter la distribution de matériel promotionnel au strict nécessaire. 	
1.5.2 Étendre les mesures d'écoresponsabilité aux exposants	Les organisateurs doivent faire part aux exposants des mesures qui les concernent, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ■ pour la consommation d'eau et d'aliments; ■ concernant la gestion des matières résiduelles. 	

1.6 Conférences

Mesure	Détail	Expériences
1.6.1 Présenter les mesures d'écoresponsabilité aux participants	Expliquer les initiatives écoresponsables mises de l'avant par les organisateurs avant ou en début d'événement et demander la collaboration des participants, lorsque nécessaire (ex. : demander aux participants d'utiliser leur gourde d'eau)	



Référence 1.1.3 - Exemple de diffusion de messages d'intérêt général sur les téléviseurs. Il s'agit ici d'une diffusion dans trois langues d'un message pour le congrès international sur l'éducation des adultes.

2. ALIMENTATION

2.1 Choix des fournisseurs alimentaire

Avez-vous pensé aux Services alimentaires de l'UdeM?

Saviez-vous que les Services alimentaires offrent un service de traiteur ? Plusieurs événements ont choisi de requérir leurs services, que ce soit directement Chez Valère ou même pour des événements de taille plus petite (certaines conditions s'appliquent).

Choix d'un fournisseur externe à l'UdeM

Les mêmes règles s'appliquent dans le choix d'un traiteur que de tout autre fournisseur de biens ou de services. (voir la section 1.2 Choix des fournisseurs)

2.2 Choix des produits alimentaires

Le choix des aliments offerts aux participants représente un aspect de l'événement qui possède un fort potentiel de réduction des impacts négatifs. Par ailleurs, il permet aux organisateurs de favoriser certains types de produits de manière à exercer des impacts positifs dans une ou plusieurs communautés.

Critères de développement durable

Les produits alimentaires associés au développement durable sont de plus en plus nombreux sur les tablettes des épicerie de même que dans les restaurants. Afin de s'y retrouver, plusieurs logos sont apparus ces dernières années et peuvent généralement être regroupés sous les critères suivants :

- biologique (*Biologique Canada, Bio Québec, ÉcoCert, USDA Organic*);
- équitable (*certifié équitable, Fairtrade Canada*);
- produit certifié bien-être animal (*Élevage rustique, Certified Humane Raised and Handled*);
- produits provenant de fermes non conventionnelles;
- pêcheries durables (*Ocean wise, MSC, Fourchette bleue, etc.*)
- local (*Aliments du Québec*) ;
- cuisinés sur place.

Notons que ce sont ces critères qui sont généralement considérés pour juger des approvisionnements en nourriture dans le cadre de certification en développement durable.



ASTUCE : le menu végétarien à la rescousse des organisateurs d'événements écoresponsables

Devant les coûts supplémentaires que peut engendrer l'achat de produits biologiques (comparativement à des produits «réguliers»), mais également l'augmentation des diverses préférences alimentaires au sein de la population, de plus en plus d'organisateur décident d'opter pour un menu végétarien. Cette solution permet souvent de joindre les deux bouts tout en permettant d'intégrer un maximum de critères développement durable dans les achats de nourriture.

Note : *si cela peut être interprété comme l'imposition d'habitudes alimentaires par une minorité, rappelons que l'inverse peut parfois aussi être vrai, et qu'avec une consommation de viande par habitant supérieure à la moyenne mondiale, le Canadien moyen n'est pas dans une situation de carence en protéines (source : MAPAQ). Notons par ailleurs qu'un menu végétarien sain et équilibré peut tout à fait subvenir aux besoins en protéines d'un individu (source : American Dietetic Association and Dietitians of Canada).*

2.3 Service de la nourriture

La nourriture elle-même n'est pas, la plupart du temps, le seul élément ayant un impact sur l'environnement lorsque l'on considère la globalité de cet aspect des événements. En effet, la vaisselle ainsi que les divers emballages destinés à la nourriture et aux boissons ont été identifiés comme les principales matières résiduelles générées lors des événements de même que comme enjeu prioritaire lors d'une consultation menée auprès d'organisateur sur le campus.

Rappelons, à propos de cet enjeu, que le principe des 3RV-E (réduire à la source, réutiliser, recycler, valoriser avant d'enfourer) consiste à prioriser les actions précisément dans cet ordre afin d'orienter les décisions.

Voici un exemple concret des éléments à considérer dans une telle situation.

L'unité du développement durable souhaite organiser un 5@7 annuel avec ses collaborateurs. De la bière y sera servie gratuitement. Voici quelques exemples de solutions mettant en pratique le principe de priorisation des 3RV-E :

	Solution	Éléments à prendre en considération
Réduire à la source	Bière en fût	Inapplicable dans le contexte de l'événement
Réutiliser	Distribuer de la bière en bouteille directement (réutilisée à l'aide de la consigne)	Inapplicable dans contexte de l'événement (règlement de l'UdeM)
Recycler	Distribuer de la bière en bouteille (réutilisée à l'aide de la consigne) distribuée dans des verres en plastique recyclables Distribuer de la bière en cannette directement dans les cannettes	<ul style="list-style-type: none"> ■ Toute boisson contenant de l'alcool doit être servie dans un verre en plastique. ■ Les verres allant au recyclage doivent être rincés à l'eau avant d'être déposés dans un bac de recyclage. ■ Les boissons en cannette doivent être débouchées avant d'être distribuées. ■ Les cannettes doivent être rincées à l'eau avant d'être déposées dans un bac de recyclage. ■ Les cannettes, si elles sont consignées, devraient être récupérées si possible et réintroduites dans le procédé industriel via ce flux de recyclage
Valorisation	Distribuer de la bière en bouteille (réutilisée à l'aide de la consigne) distribuée dans des verres compostables	Pour que cette mesure soit efficace, les verres doivent être compostés. Les verres compostables envoyés à l'enfouissement ne présentent aucun bénéfice environnemental connu.
Élimination	Éviter l'utilisation de verres jetables	

2.4 Gestion des surplus de nourriture

Le gaspillage alimentaire représente, au Québec comme ailleurs dans le monde, un renoncement à des ressources précieuses. À cet effet, les événements ne sont pas en reste. La plupart des organisateurs sur le campus de l'UdeM affirment disposer de leurs surplus sans avoir à les jeter, en les offrant à leurs étudiants ou à leur personnel.

Dans certains cas, les surplus peuvent (et devraient) être offerts à des organismes spécialisés qui récupèrent les aliments pour les remettre à des personnes dans le besoin.



ATTENTION

Le fait de remettre de la nourriture à un organisme tiers n'est pas suffisant pour libérer l'UdeM des risques et responsabilités associés à sa consommation. Il devient dès lors très important de signer une entente avec tout organisme qui viendrait récupérer des surplus alimentaires suite à un événement.

Une telle entente doit être dûment signée par le dirigeant de l'unité concernée, soit le directeur s'il s'agit d'un service, d'un département ou d'une école, ou du doyen ou d'un vice-doyen lorsque la faculté n'est pas départementalisée. L'unité devra s'assurer de déposer aux archives de l'UdeM («DGDA») l'original signé par l'organisme.

Elle doit viser les aspects suivants :

1. libérer l'UdeM de toute responsabilité chaque fois que la tierce partie vient récupérer de la nourriture;
2. établir la responsabilité de la cueillette à l'organisme en question;
3. spécifier que l'organisme qui reçoit le don doit se conformer aux politiques, règlements et codes de conduites en vigueur à l'UdeM.

NOUS INVITONS LES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS DE L'UdeM À UTILISER LE *MODÈLE D'ENTENTE* AFIN DE REMETTRE LEURS DONS DE NOURRITURE À UN ORGANISME.

Grille des mesures

2.1 Fournisseurs alimentaires

Mesure	Détail	Expériences
2.1.1 Choisir un fournisseur alimentaire écoresponsable	<p>Choix d'un fournisseur alimentaire respectant un ou plusieurs critères de développement durable :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le fournisseur est-il engagé dans une démarche de développement durable? 2. Le fournisseur a-t-il intégré une dimension sociale à ses activités? 3. le fournisseur est-il situé à proximité géographique? <p>Étendre aux produits qu'il vous offre.</p>	<p>La Division des approvisionnements de l'UdeM peut venir en aide afin d'aller en appel d'offres pour le choix d'un fournisseur lorsque la facture du traiteur est payable par l'établissement (et non par les participants). Un précédent existe sur le campus en ce qui concerne le service traiteur pour les collations des grades, ayant fait l'objet d'un appel d'offres.</p>

2.2 Produits alimentaires

Mesure	Détail	Expériences
2.2.1 Estimer adéquatement la nourriture qui sera consommée	<p>Vous pouvez vous baser sur le taux de non-participation observé lors de vos derniers événements similaires. S'il s'agit du premier du genre, faites un compte-rendu des personnes ne s'étant pas présentées. Enfin, demandez une confirmation de participation afin d'aviser le traiteur un ou deux jours avant l'événement.</p>	
2.2.2 Acheter des produits alimentaires écoresponsables	<p>Produits présentant un critère de développement durable parmi les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ biologique; ■ équitable; ■ produit certifié bien-être animal; ■ produits provenant de fermes non conventionnelles ■ pêcheries durables ■ végétarien complet (faible en CO2) ■ local. 	<p>Les <u>Services des activités culturelles</u> des SAÉ ont proposé les menus cocktails suivants dans le cadre des vernissages des Concours interuniversitaires de bande dessinée et de photographie au Centre d'exposition de l'UdeM :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 2015 : cidre de glace et bonbons à l'érable, tous deux biologiques et produits localement (cidrerie Maniakadis de Hinchinbrooke en Estrie et érablière des anges) (voir la photo en fin de section) ■ 2014 : vin biologique d'un producteur de Mirabel, le Vignoble Négondos et Pailles au fromage d'une boulangerie artisanale locale ■ 2012 : hydromel et chocolat équitable

2.3 Service de la nourriture

Mesure	Détail	Expériences
2.3.1 Réduire à la source	<ul style="list-style-type: none"> ■ Offrir des produits en vrac réduisant au minimum l'utilisation de vaisselle et d'emballages individuels; ■ Maximiser l'utilisation de vaisselle lavable et minimiser l'utilisation d'emballages jetables (pichets d'eau, assiettes, ustensiles, verres, tasses, etc.); ■ Demander aux participants d'amener des articles en lien avec l'organisation de l'événement (ex. gourde d'eau ou tasse à café). 	<p>L'UdeM a pris le Virage bleu faites-le savoir aux participants lors de vos événements !</p> <p>La nourriture servie lors de l'événement de l'ICÉA en juin 2015 provenait exclusivement de Chez Valère. Cela a permis d'éviter la consommation de centaines d'emballages à usage unique. Voir photo</p> <p>La FAÉCUM offre <u>un service de prêt de vaisselle</u> (ce service est offert en priorité aux étudiants de l'UdeM). Certaines conditions s'appliquent.</p>
2.3.2 Servir de la nourriture certifiée	Achat d'aliments provenant de fournisseurs, traiteurs ou restaurateurs certifiés	<p>Exemples de certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Aliments Québec ; ■ Aliments du Québec au menu; ■ Leaf.
2.3.3 Utiliser de la vaisselle et des emballages recyclables	<p>Mesures à mettre en place si l'utilisation de vaisselle lavable est impossible.</p> <p>Note : tout article de vaisselle ou contenant déposé au recyclage doit être rincé au préalable.</p>	
2.3.4 Utiliser de la vaisselle et des emballages compostables	<p>Mesures à mettre en place si l'utilisation de vaisselle recyclable est impossible.</p> <p>Note : tout article de vaisselle ou contenant compostable doit être effectivement composté afin d'avoir un impact moindre pour l'environnement.</p>	
2.3.5 Utiliser des produits nettoyants écologiques	Rechercher les produits identifiés par un EcoLogo	Les Services alimentaires de l'UdeM utilisent depuis plusieurs années déjà <u>des produits nettoyants sans phosphates</u>

2.4 Surplus alimentaires

Mesure	Détail	Expériences
2.4.1 Faire don des surplus alimentaires à un organisme	S'entendre avec un organisme sans but lucratif pour qu'il récupère les surplus de l'événement	Les Services juridiques de l'UdeM, en collaboration avec l'unité du développement durable, invitent les unités de l'UdeM souhaitant faire don de leurs surplus alimentaires à signer une entente avec l'organisme désigné. Nous vous proposons ce modèle d'entente .



Référence :

2.2.2. Acheter des produits alimentaires écoresponsables

Exemple de consommation de produit local lors des vernissages des Concours interuniversitaires de bande dessinée et de photographie au Centre d'exposition de l'UdeM.

3. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

3.1 Réduire à la source et réutiliser

Réduire à la source

Les mesures proposées en termes de réduction à la source se retrouvent dans la section **Organisation**, à la sous-section **Planification**.




3.2 Recycler et valoriser

Équipements

L'installation de bacs de récupération et de poubelles additionnels (tout comme le mobilier demandé) relève de la Direction des immeubles. Pour la location de locaux et de mobilier, visitez le http://www.di.umontreal.ca/communaute/location_salles/index.html et composez le #2222.

Veillez prendre note que ce service vous sera facturé au même titre que le mobilier.

La gestion des déchets à l'UdeM compte 3 voies :

Couleur de l'affiche	Voie de récupération	Couleur du sac
	Papier - carton	transparent
	Plastique - verre - métal	transparent
	Déchets ultimes	noir

- le plastique - verre - métal: utiliser un sac transparent
- les déchets : utiliser un sac noir
- le compost: utiliser un sac transparent (le sac n'a pas à être compostable)

Pour connaître les matières à déposer dans chacune des voies de récupération, [consultez l'affiche à cet effet](#).

Intégrer des voies additionnelles

- [Bouteilles consignées](#) : de nombreux organismes à but non lucratif peuvent bénéficier de vos bouteilles vides consignées pour financer leurs projets
- Les résidus des technologies de l'information et des communications (TIC) de petites dimensions provenant du grand public sont récupérés à l'UdeM par l'entremise des Électrobacs. Pour connaître leurs emplacements, consultez [le plan du campus](#) et sélectionnez «Électrobac» sous la rubrique «Services».

À l'initiative de l'équipe du développement durable, l'UdeM a récemment fait l'acquisition d'îlots de récupération à 4 voies destinées aux événements : Compostage disponible pour les unités et facultés de l'UdeM sous certaines conditions au pavillon Jean-Brillant (3200 Jean-Brillant).

Signalisation

La signalisation en vigueur à l'UdeM est la même que celle qui est en vigueur dans le milieu des commerces, industries et institutions du Québec. Vous pouvez imprimer vous-mêmes vos affiches sur le [site Web de l'organisme Recyc-Québec](#).

Gardez-les et réutilisez-les pour vos prochains événements !

3.3 Mesurer à l'aide d'une caractérisation

Si vous avez l'intention d'organiser une caractérisation des matières résiduelles post-événement, veuillez lire les informations suivantes

Qu'est-ce qu'une caractérisation des matières résiduelles?

Une caractérisation sert à mesurer en poids et/ou en volume, totalement ou par échantillonnage, la génération de déchets issus d'un événement. Elle sert également à évaluer la part relative de chacune des catégories de matières les unes par rapport aux autres ainsi que la proportion se retrouvant dans chaque bac (poubelle, récupération, etc.).

Pourquoi réaliser une caractérisation?

Dans le cadre d'un événement, cela permet de dresser un bilan sur la génération de déchets, à établir les taux de récupération, à identifier les points faibles de la récupération ainsi qu'à orienter la gestion des déchets en vue des prochains événements, toujours dans un but d'amélioration continue.

Qu'est-ce qu'un bon taux de récupération?

Rappelons que le plus haut niveau de récupération du programme ICI on recycle ! de l'organisme Recyc-Québec fixe les seuils minimaux suivants :

- 70% pour les matières recyclables au travers de la collecte sélective telle que le papier, le carton, le plastique, le verre et le métal;
- 60% pour les résidus alimentaires;
- 70% pour l'ensemble des matières recyclables et compostables.

Les campus de Montréal et de Saint-Hyacinthe de l'UdeM sont actuellement certifiés au niveau 2 du programme *ICI on recycle !*

Qu'est-ce qui recyclable, qu'est-ce qui ne l'est pas?

Pour connaître les matières à déposer dans chacune des voies de récupération, [consultez l'affiche à cet effet](#).

Méthodologie d'une caractérisation



ATTENTION

La sécurité des personnes présentes sur le lieu du tri doit être une priorité absolue pour les organisateurs d'une caractérisation. Merci de prendre connaissance du matériel requis, d'informer les trieurs au sujet des risques encourus et de rendre obligatoire le port de l'équipement de protection lors des activités de tri. Pour toute question, à cet effet veuillez communiquer avec l'équipe du développement durable à l'adresse durable@umontreal.ca.

1. Prévoir un nombre suffisant de trieurs.
2. Prévoir un espace aéré et aviser la Direction des immeubles de votre activité.
3. Rassembler le matériel adéquat :
 - gants en nitrile;
 - masques (dans le cas de résidus alimentaires surtout);
 - pinces de cuisine (en cas de déchets semblant dangereux);
 - table pour le tri et/ou toile en plastique (utiliser par exemple un sac à poubelle coupé en deux) ;
 - balance plateforme ou à crochet (**Une balance peut être mise à votre disposition moyennant certaines conditions. Veuillez communiquer avec l'équipe du développement durable durable@umontreal.ca**)
 - boîte ou bac pour la pesée (à déposer sur la balance);
 - sacs différenciés pour le réensachage (transparents pour les matières recyclables, sacs compostables transparents, sacs noirs pour les déchets ultimes);
 - bloc-notes ou ordinateur portable pour la prise des données.
4. Entrer les données et les interpréter.
 - Téléchargez la grille d'entrée de données.

Grille de mesures

3.1 Recycler et valoriser

Mesure	Détail	Expériences
3.1.1 Dresser la liste des matières susceptibles de se retrouver dans les différents bacs à la fin de l'événement.	Dresser une liste des produits et emballages susceptibles d'être des matières résiduelles à la fin de l'événement de manière à identifier les voies de récupération nécessaire et le volume requis pour les bacs.	
3.1.2 Récupérer le papier et le carton	<p>Grands événements : Si vous avez demandé à la Direction des immeubles d'installer des bacs supplémentaires, la gestion des matières par le personnel d'entretien est comprise dans le prix. Composez le #2222 pour demander l'installation de bacs en vue de votre événement ou faites votre demande via le logiciel Maximo (personnel autorisé seulement)</p> <p>Petits événements : Le papier et le carton peuvent être récupérés dans des sacs transparents ou en vrac pour être ensuite déposés dans les bacs roulants verts disposés un peu partout. Attention : ne pas déposer le papier et le carton dans les bacs roulants destinés au papier confidentiel (affichage rouge) ou au plastique - verre - métal (jaune).</p>	
3.1.3 Récupérer le plastique - verre - métal	<p>Composez le #2222 pour demander l'installation de bacs en vue de votre événement ou faites votre demande via le logiciel Maximo (personnel autorisé seulement)</p> <p>Petits événements : Le plastique - verre - métal doit être rincé s'il est souillé et peut être récupéré dans des sacs transparents pour être ensuite déposé dans les bacs roulants verts disposés un peu partout.</p>	Composez le #2222 pour joindre la Direction des immeubles

3.1 Recycler et valoriser (suite)

Mesure	Détail	Expériences
3.1.4 Récupérer les cannettes et bouteilles consignées	Elles peuvent ensuite être remises à un organisme de bienfaisance.	
3.1.5 Récupérer les résidus compostables	Il est possible d'obtenir la liste des résidus compostable sur le site de l'Unité du développement durable de l'UdeM	

3.2 Mesurer la performance

Mesure	Détail	Expériences
3.2.1 Réaliser une caractérisation des matières résiduelles	<p>Voir l'onglet Mesurer à l'aide d'une caractérisation (Point 3.3)</p> <p>Réaliser un bilan. Si vous réalisez une caractérisation, il est préférable de publier un court bilan de la gestion des matières résiduelles dans vos communications post-événements. Ce bilan devrait inclure les mesures mises en place et les taux de performance.</p>	<p>L'unité du développement durable peut vous orienter dans l'organisation de votre caractérisation. durable@umontreal.ca</p> <p>Vous pouvez utiliser la grille Excel pour l'entrée des données de caractérisation générant automatiquement votre performance de récupération</p>

4. TRANSPORT ET HÉBERGEMENT

4.1 Transports

De nombreux événements sur le campus impliquent la participation de personnes ne faisant pas partie de la communauté universitaire. Dans ces cas, les organisateurs jouent un rôle primordial dans la sensibilisation et l'octroi d'informations aux invités hors campus à propos des options de transport qui s'offrent à eux. Trop souvent encore, lorsqu'ils se le font demander, les organisateurs renvoient les participants aux stationnements disponibles sur le campus. Il s'agit toutefois d'une bonne façon de renseigner ces personnes à propos des alternatives à l'utilisation de la voiture solo, surtout dans le cadre d'un événement.

Ce secteur de la ville de Montréal devient de plus en plus inaccessible en voiture, pour des raisons de trafic automobile, de réfection des rues et de limitations physiques au stationnement. Il est toutefois bien desservi par les transports en commun avec 3 stations de métro et 7 circuits d'autobus. Notons également l'amélioration de l'offre visant à faciliter l'utilisation des transports actifs, avec l'ajout notamment d'une nouvelle bande cyclable sur le boulevard Édouard-Montpetit ainsi que de stations de location de vélo en libre-service [Bixi](#).

Pour terminer, invitez les personnes provenant de l'extérieur à effectuer de courts déplacements à pied, et ainsi à visiter notre campus afin de profiter de sa localisation assez enviable à Montréal.

Calcul des émissions de GES et compensation carbone

De plus en plus d'organisations décident de calculer les GES associés à leurs activités ou à leurs événements. À ce titre, plusieurs entreprises ont émergé ces dernières années et offrent toutes sortes de services, dont la vente de crédits compensatoires de carbone émis. Le principe est simple : on achète, en guise de compensation pour le CO₂ émis lors d'un événement (par exemple par le déplacement des personnes qui s'y sont rendues), un équivalent qui sera séquestré, le tout de manière à réduire ou annuler l'émission de GES calculée au préalable. Les projets proposés peuvent grosso modo être regroupés en deux catégories : la séquestration du carbone au moyen du reboisement ou encore le captage de GES à la source de génération.

Il est toutefois important de comprendre que la plupart de ces entreprises sont privées et vendent des crédits privés. Et comme c'est généralement le cas dans un secteur d'activité en émergence, les services proposés sont loin de se valoir tous. Par exemple, il est important d'évaluer tout d'abord les exigences minimales que vous souhaiteriez voir respectées : nature des projets, localisation, transparence du processus, etc. À titre informatif, un crédit compensatoire pour une tonne de CO₂ coûte en ce moment entre 25 \$ et 40 \$¹

1. Les prix énoncés étaient en vigueur en novembre 2015. Ils peuvent varier en fonction du marché.

Voici un exemple concret :

L'unité du développement durable se rend en voiture à un colloque à l'Université Laval (Québec). La distance à parcourir est de 498 km aller-retour. L'unité souhaite compenser pour les 80 kg de CO₂ ainsi émis dans l'atmosphère par la combustion d'énergie fossile. Il lui en coûtera donc entre 2 \$ et 3,20 \$ en crédit compensatoire.

4.2 Hébergement

Le secteur de l'hébergement a lui aussi été rattrapé ces dernières années par les préoccupations de développement durable, non seulement pour des raisons de gestion, mais également comme conséquence des attentes provenant de la clientèle.

Certains événements ayant lieu sur nos campus nécessitent la venue de participants provenant de l'extérieur de Montréal, parfois pour plusieurs jours, ce qui implique un hébergement hôtelier. Plusieurs approches existent pour les organisateurs :

- laisser aux participants le choix de loger où ils veulent;
- proposer aux participants un endroit où loger, par exemple en concluant une entente tarifaire avec un établissement;
- conclure une entente avec établissement en particulier et intégrer l'hébergement dans l'organisation de l'événement.

Quelle que soit votre approche, vous pouvez établir un ou plusieurs critères environnementaux ou de développement durable pour vous aider dans votre sélection d'établissements. Le fait d'ajouter de tels paramètres et de le communiquer aux participants est important en soi puisqu'il permet de les sensibiliser à l'impact de ce type d'activité, mais également d'influencer un nombre grandissant de personnes à intégrer de telles considérations dans leurs choix d'hébergement.

Grille de mesures

4.1 Transport

Mesure	Détail	Expériences
4.1.1 Optimiser la localisation de l'événement	Choisir le lieu de l'événement pour réduire et faciliter les déplacements dans le but de limiter au minimum l'utilisation de la voiture solo	
4.1.2 Informers les participants	Remettre une fiche transport aux participants, en fonction des trajets qu'ils auront à effectuer, les options qui s'offrent à eux en faisant la promotion : <ul style="list-style-type: none"> ■ des transports actifs; ■ des transports en commun. 	
4.1.3 Remettre une fiche transport aux participants	Utiliser le format électronique préférablement. Toutes les informations pertinentes à propos de l'accessibilité du campus sont disponibles sur le page Transports du site du développement durable	

4.1 Transport (suite)

Mesure	Détail	Expériences
4.1.4 Fournir des passes Bixi	Plusieurs stations de vélo en libre partage Bixi desservent le campus de Montréal de l'UdeM. Contacter leur service à la clientèle afin d'obtenir plus de détails.	
4.1.5 Fournir un titre de transport en commun prépayé aux participants	Offrir un titre de transport prépayé (ex. : STM) valide pour une ou plusieurs journées, dépendamment de la durée de l'événement.	L'ICÉA (Institut de coopération pour l'éducation aux adultes) a organisé en juin 2015 l'Assemblée mondiale du Conseil international pour l'éducation des adultes sur le campus . Dans la perspective de limiter au minimum l'impact de leur événement, les organisateurs ont choisi de remettre à chaque participant un titre de transport prépayé.
4.1.6 Produire un bilan des émissions de GES	Demander aux participants lors de l'accueil le nombre de km parcourus et le mode de transport utilisé. Il existe plusieurs calculatrices d'émissions pour vous aider dans le calcul total des émissions de GES : le calculateur du Fonds d'action québécois pour le développement durable	
4.1.7 Compenser les émissions de carbone	Il existe de nombreuses entreprises œuvrant dans le domaine de la vente de crédits carbone (dont certaines, comme Planetair , spécialisées dans la compensation carbone pour les événements). Attention toutefois : plusieurs paramètres sont à prendre en considération avant de faire l'achat de crédits carbone. Cas unique, l'Université de Québec à Chicoutimi offre un programme de compensation associé à un projet de recherche dans le domaine de la séquestration du carbone : http://carboneboreal.uqac.ca	

4.2 Hébergement

Mesure	Détail	Expériences
4.2.1 Choisir un établissement hôtelier possédant une certification environnementale ou de développement durable	Il existe globalement deux approches de certification dans le cas des établissements hôteliers. 1. Une approche d'entreprise reposant sur l'exploitation des bâtiments (BOOMA , BEST , LEED) ou encore sur l'amélioration environnementale continue (ISO 14 001) 2. Une approche de certification visant spécifiquement les établissements hôteliers (Clé Verte)	Les résidences de l'UdeM se transforment en studios hôtel du 1 ^{er} mai au 24 août inclusivement. Les participants à des événements ayant lieu pendant cette période sur le campus de Montréal peuvent donc bénéficier d'un hébergement de proximité offrant tout le confort et les services d'un hôtel, et ce à un prix avantageux.
4.2.2 Proposer des mesures d'écoresponsabilité en hébergement	Si l'établissement hôtelier ne le fait pas, vous pouvez proposer vous-mêmes aux participants des options écoresponsables en termes de : <ul style="list-style-type: none"> ■ transports ■ alimentation ■ activités culturelles ■ consommation etc.	

5. SERVICES OFFERTS AUX PARTICIPANTS

La dimension de développement durable des produits et services offerts aux participants (lorsqu'applicables évidemment), que ce soit sous la forme de cadeaux, de performances artistiques ou d'autres activités culturelles, est trop souvent négligée par les organisateurs d'événements. Pourtant, il s'agit là d'une façon appréciable d'apposer une signature d'écoresponsabilité sur votre événement, de laisser un souvenir positif à vos invités et de semer de nouvelles idées dans les esprits des participants.

Les initiatives sont nombreuses en ce sens ces dernières années dans le but de se démarquer tout simplement ou encore pour inviter le participant à porter un regard sur les aspects culturels ou artistiques du développement durable. Cela peut se matérialiser par le biais d'une œuvre d'art collective à laquelle les participants collaborent ou d'un don de produits alimentaires provenant de l'agriculture urbaine. L'objectif est toujours le même cependant, soit de laisser une trace humaine durable à l'événement.

Grille de mesures

**IMPORTANT**

Les Activités culturelles des SAÉ font preuve depuis plusieurs années déjà d'une grande inventivité dans l'incorporation d'éléments écoresponsables dans les volets alimentaires ou culturels de leurs événements. Toutefois, cette unité n'a pas pour mission d'aider les autres unités de l'UdeM à faire de même lors de leurs événements. Les exemples illustrés ici le sont donc à titre indicatif seulement.

Merci de communiquer avec les autres organisateurs d'événements via le forum prévu à cet effet.

5.1 Services offerts aux participants

Mesure	Détail	Expériences
5.1.1 Offrir des cadeaux écologiques et responsables aux participants	<p>Prioriser l'achat de produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ de fournisseur ayant une démarche de développement durable (voir la section 1.2 Choix des fournisseurs); ■ à usage multiple et qui soit durable; ■ alimentaires présentant au moins un critère de développement durable; ■ de bonne qualité; ■ d'un producteur ou transformateur local; ■ d'artisanat; ■ innovants et originaux; ■ fabriqués à partir de matériaux recyclés; ■ entièrement recyclables. <p>Avez-vous pensé à offrir un service?</p>	<p>Le Service des activités culturelles des SAÉ offre aux étudiants des cadeaux ou objets promotionnels durables et participatifs dans le cadre d'événements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Février 2015 : un foulard fait à la main pendant une classe ouverte de tricot sur bras présenté au 3200 Jean-Brillant dans le cadre de la Semaine interculturelle; (voir photo en fin de section) ■ Septembre 2015 : un vêtement personnalisé dans le cadre d'une activité d'impression sur textile au Pavillon J.-A. DeSève dans le cadre des Journées de la culture;
5.1.2 Favoriser l'expression culturelle	<p>Offrir une dimension culturelle ou artistique à votre événement, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ par une participation d'un groupe communautaire sur un volet précis (égalité homme femme, diversité, etc.) ; ■ par une intervention artistique. 	



Référence : 5.1.1

Offrir des cadeaux écologiquement responsables aux participants

Un foulard fait à la main pendant une classe ouverte de tricot sur bras, événement organisé dans le cadre des activités culturelles des SAÉ pour la Semaine interculturelle.



Référence : 5.1.1

Un vêtement personnalisé dans le cadre d'une activité d'impression sur textile au Pavillon J.-A. DeSève dans le cadre des Journées de la culture. Cette activité a été organisée dans le cadre des activités culturelles des SAÉ.

6. ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

6.1 Respect de l'environnement

L'environnement, au sens écologique du terme, est affecté dès lors que l'on fait usage de ressources (eau, matériaux, énergie). L'écoresponsabilité dans les événements consiste donc en partie à faire preuve de sobriété dans l'usage de ces ressources afin d'assurer la pérennité de l'organisation d'événements dans une perspective de développement durable.

Bien que les organisateurs ne soient pas responsables de l'exploitation des immeubles où les événements se déroulent, ils ont néanmoins la responsabilité de limiter au minimum la consommation d'eau et d'énergie dans les locaux où ils ont lieu. Ils ont aussi la responsabilité, si l'événement a lieu à l'extérieur (sur les terrains de l'UdeM), de faire en sorte que leur événement soit respectueux de l'environnement humain de l'UdeM, ceci dans une perspective du maintien des règles de bon voisinage. Enfin, ils ont la responsabilité de mitiger les impacts que peuvent avoir certaines activités sur l'environnement naturel.

Voici un exemple d'événement extérieur comportant des mesures de mitigation de ses impacts sur l'environnement naturel et humain :

Une association étudiante organise une activité de lave-auto pour financer divers projets en cours d'année. L'association a décidé de réduire au minimum les impacts du projet sur l'environnement afin d'en accroître l'acceptabilité et de sensibiliser les gens du quartier Côte-des-Neiges. Voici les mesures qu'elle a mises de l'avant :

Eau

- utiliser un pistolet à eau permettant l'arrêt de l'écoulement;
- utiliser préférablement un pistolet à eau à faible débit;
- ne pas laisser l'eau s'écouler entre 2 usages;
- s'assurer que l'espace choisi permette un écoulement régulier vers une bouche de canalisation ceci afin d'éviter les accumulations d'eau pouvant affecter la biodiversité (en dépit de l'utilisation de produits certifiés Écologo);
- évaluer le volume d'eau utilisé (des petits compteurs type *water meter* raccordables aux boyaux d'arrosage sont en vente dans plusieurs quincailleries).

Émissions de gaz à effet de serre (GES)

Inciter les clients à couper le moteur de l'auto dans la file d'attente et lors du nettoyage.

Voisinage

Limiter la musique à un maximum de 80 décibels en tout temps.

Gestion des matières résiduelles

- si des aliments ou boissons sont servis aux clients, privilégier des contenants consignés, des gobelets compostables et éviter tout suremballage;
- utiliser des chiffons lavables qui seront lavés après usage et réutilisés (mis à disposition) lors d'une activité du même type;
- récupérer selon les règles GMR les déchets et autres matières (papier - carton; plastique - verre - métal; déchets non recyclables).

Consommation responsable

- n'utiliser que des savons (ou tout autre produit) certifiés «Écologo» et recycler les contenants et emballages;
- imprimer les pamphlets ou affiches sur papier FSC ou PEFC;
- communiquer les résultats pour encourager les comportements responsables.

6.2 Respect de la biodiversité

Notre campus de Montréal possède l'immense privilège d'être localisé dans un cadre exceptionnel, en plein cœur de Montréal et faisant partie du patrimoine historique et naturel du Mont-Royal. De plus en plus d'organiseurs d'événements entendent bénéficier des milieux extérieurs et naturels, surtout pendant la belle saison, pour tenir en tout ou en partie leur événement. Par exemple, certains planifient une réunion-randonnée ou organisent une activité à l'extérieur afin de profiter du beau temps tout en s'oxygénant les neurones.

Il convient toutefois de rappeler aux participants la très grande fragilité de ces espaces boisés en milieu urbain tout en mettant l'accent sur les projets de sauvegarde et d'accroissement de la biodiversité mis en place au travers du Plan biodiversité de l'UdeM.

Grille de mesures

6.1 Environnement

Mesure	Détail	Expériences
6.1.1 Minimiser l'impact de la consommation d'eau	En cas d'utilisation d'eau pour des fins non alimentaires : <ul style="list-style-type: none"> opter pour des appareils à faible consommation et interrompre l'écoulement entre deux utilisations; s'assurer que l'espace choisi permette un écoulement régulier vers une bouche de canalisation ceci afin d'éviter les accumulations d'eau pouvant affecter la biodiversité (en dépit de l'utilisation de produits certifiés ÉcoLogo) 	
6.1.2 Utiliser des produits de nettoyage écologiques	En cas d'utilisation de produits nettoyants à l'extérieur pour des fins non alimentaires, rechercher les produits identifiés par un ÉcoLogo	
6.1.3 Limiter la consommation d'énergie	Sensibiliser les participants à éteindre les lumières lorsqu'ils quittent un local et à mettre les appareils électroniques en mode veille lorsqu'ils ne sont pas utilisés	
6.1.4 Limiter les nuisances sonores	Dans le cas d'un événement extérieur, s'assurer que la musique (ou tout autre son continu) soit limitée à 80 décibels et prévenir les personnes pouvant être affectées par le bruit.	

6.2 Respect de la biodiversité

<p>6.2.1 Faire la promotion de la biodiversité</p>	<p>Le campus de Montréal est <u>particulièrement riche en biodiversité</u>. Parlez-en à vos invités!</p>	<p>Il est possible d'organiser une visite des boisés sensibles et des projets en biodiversité du campus dans le cadre de certains événements. Communiquez avec l'Unité du développement durable pour plus de renseignements : durable@umontreal.ca Certaines conditions s'appliquent</p>
<p>6.2.2 Sensibiliser les participants au respect de la biodiversité du campus</p>	<p>Si certaines de vos activités se déroulent à l'extérieur, ou encore si des participants ont à circuler sur le campus, les informer des mesures à suivre visant à respecter les zones sensibles en <u>biodiversité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ au printemps, ne pas piétiner dans les boisés ceci afin d'éviter la compaction des sols et de nuire aux jeunes pousses; ■ ne pas tenir d'activités dans les zones sensibles durant la période comprise entre mai et octobre afin d'éviter de nuire à la nidification et la reproduction des oiseaux; ■ rester en tout temps sur les sentiers. 	<p>Plusieurs initiatives ont été mises en place ces dernières années dans le domaine de la biodiversité sur le campus de Montréal, celles-ci allant de <u>l'agriculture urbaine à la réintroduction d'espèces disparues</u>. Montrer aux participants les efforts déployés à l'UdeM peut accroître leur intérêt pour la protection de la biodiversité.</p>

7. RAPPORT POST-ÉVÉNEMENT

7.1 Fonctionnement et objectifs

Le bureau du développement durable présente à travers ce guide une démarche visant à aider les organisateurs d'événements sur le campus à intégrer de plus en plus de mesures d'écoresponsabilité et l'objectif de réduction de son impact environnemental passe par l'application de ces mesures.

Un retour sur les points forts et points faibles de la démarche ainsi que les difficultés qui peuvent être rencontrées lorsqu'on essaye d'organiser un éco-événement sont importants. Le rapport peut être envoyé aux participants ainsi qu'aux collègues organisateurs. Il est ainsi possible d'améliorer ou modifier les situations problématiques afin d'apporter des indications plus précises et de rendre plus facile l'objectif d'organiser des événements avec une plus petite empreinte écologique. Aussi, cela permet dans certains cas d'entraîner d'autres organisateurs éventuels à intégrer davantage de mesures d'écoresponsabilité lors de mise en place d'événement.

Les avantages de réaliser un bilan sont nombreux. Cela permet, en effet :

- d'obtenir un suivi du matériel et des ressources restant et disponible en vue des prochains événements ;
- de relever les points faibles et forts de la démarche et de sa réalisation ;
- d'estimer les améliorations potentielles pour les prochains événements ;
- de sensibiliser des participants à ces problématiques par la mise à disposition du bilan ;
- de diffuser auprès du public (et d'autres organisateurs potentiels) les meilleures pratiques en ce qui concerne les événements écoresponsables ;
- de faire un suivi concernant les mesures les plus difficiles à réaliser afin de faciliter les démarches futures ;
- d'obtenir un bilan clair et récapitulatif de l'organisation et le succès de l'événement.

CONCLUSION

La participation et l'application des mesures présentées dans ce guide ont pour objectifs la réduction de l'empreinte écologique des événements organisés, ainsi qu'impacter de façon positive la collaboration et le tissu sociale ainsi que économique local. Ce guide qui permet d'identifier des points essentiels pour réaliser un écoévénement est un premier pas dans la bonne direction.

À l'heure où les politiques environnementales se développent et évoluent, suivre ces démarches offre la possibilité aux organisateurs d'événements d'apporter leur pierre à l'édifice à travers une multitude de gestes et initiative décrits dans ce guide.

Des avantages supplémentaires existent par l'application de ces méthodes, en effet la réduction du gaspillage, quel qu'il soit permet un certain gain financier. Une telle approche peut par ailleurs aider au développement de l'économie locale ainsi que de développer des liens avec les différents producteur ou fournisseur pratiquant des activités locales. Enfin une plus grande inclusion des participants peut-être réalisée à travers ces mesures.

Il est aussi important de considérer l'impact que cela peut avoir sur les participants de l'événement, en effet participer à des événements qui prêtent attention à questions environnementales et sociales participe à la sensibilisation des personnes présentes qui pourront à leur tour intégrer des mesures d'écoresponsabilité lors d'autres événements.

Cela permet aussi aux organisateurs de laisser leur empreinte personnelle sur l'événement en adaptant ces mesures au cas échéant, lui donnant une dynamique unique et nouvelle.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Rapport Brundtland. (1987). Notre avenir à tous. <http://www.un-documents.net/wced-ocf.htm> (« Our Common Future », v.o.); <http://bit.ly/Ou52nt> (« Notre avenir à tous », v.f)
- [2] Rapport Brundtland. (1987). Notre avenir à tous. Voir note 5
- [3] Cités et gouvernements locaux unis. Voir note 6.
- [4] Loi sur le développement durable LRQ- c. D-8.1.1 <http://mddep.gouv.qc.ca/developpement/loi.htm>
- [5] Loi sur le développement durable, LRQ, chapitre D-8.1.1
- [6] Université de Montréal, (2015), politique. Repéré à: http://durable.umontreal.ca/politique/politique/#_ftn1
- [7] Université de Montréal, (2015), comité DD Repéré à: <http://durable.umontreal.ca/politique/comite-dd/>